

Histoire du site



ANNÉES 50



Futures parcelles
communales

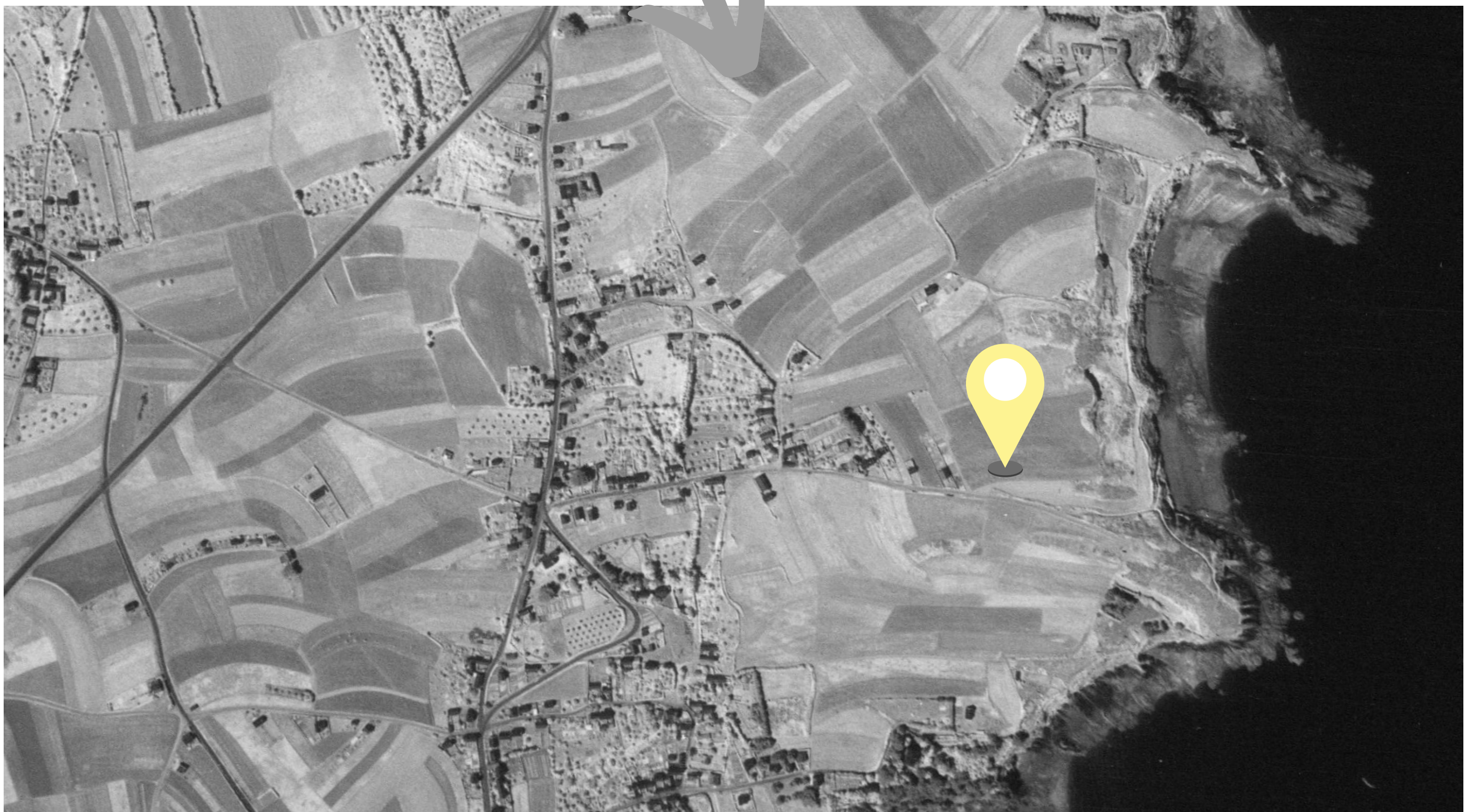
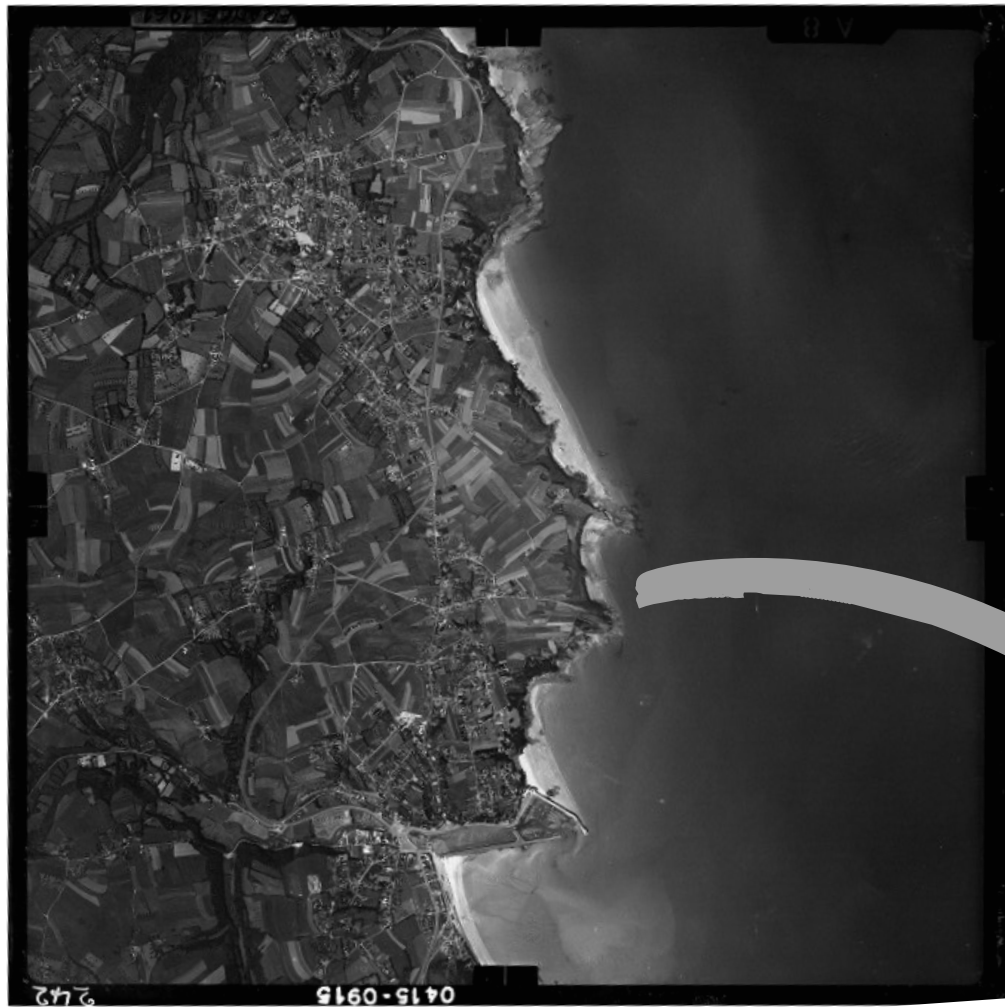


Les parcelles ne semblent pas artificialisées. Une activité agricole est probable. Une voie de communication semble aller jusqu'à la pointe de La Rognouse.

ANNÉES 60

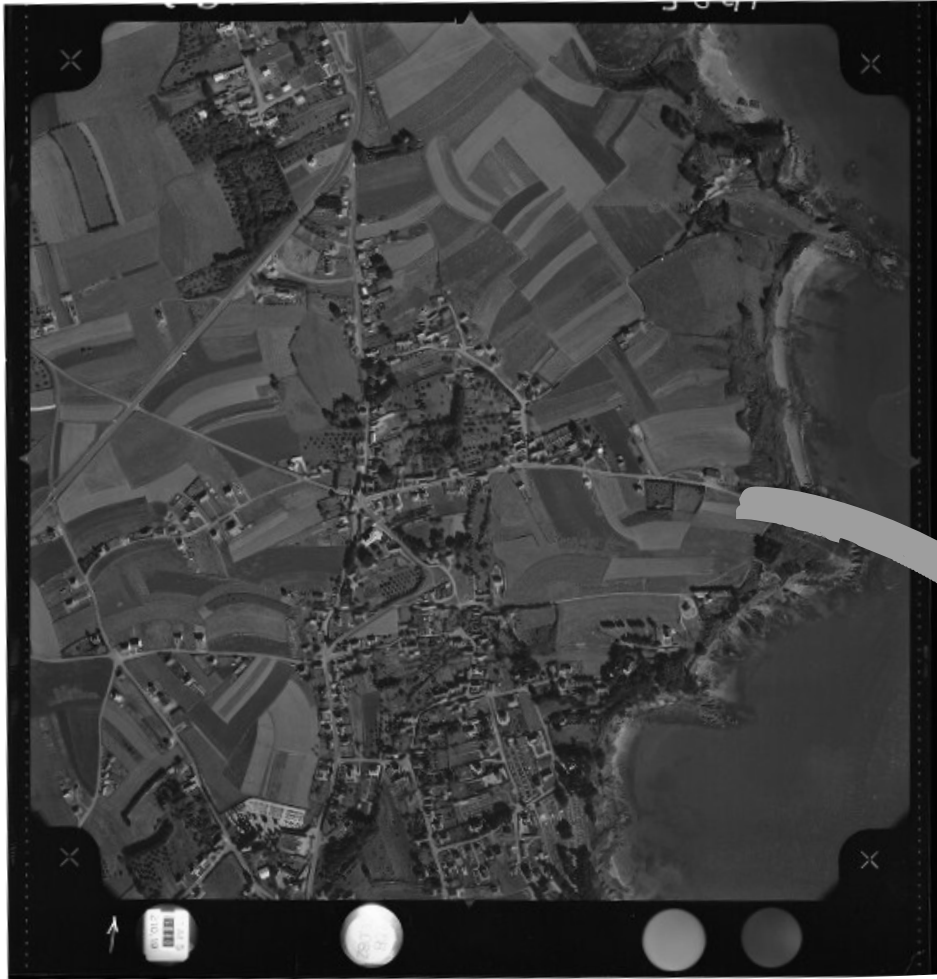


Futures parcelles
communales

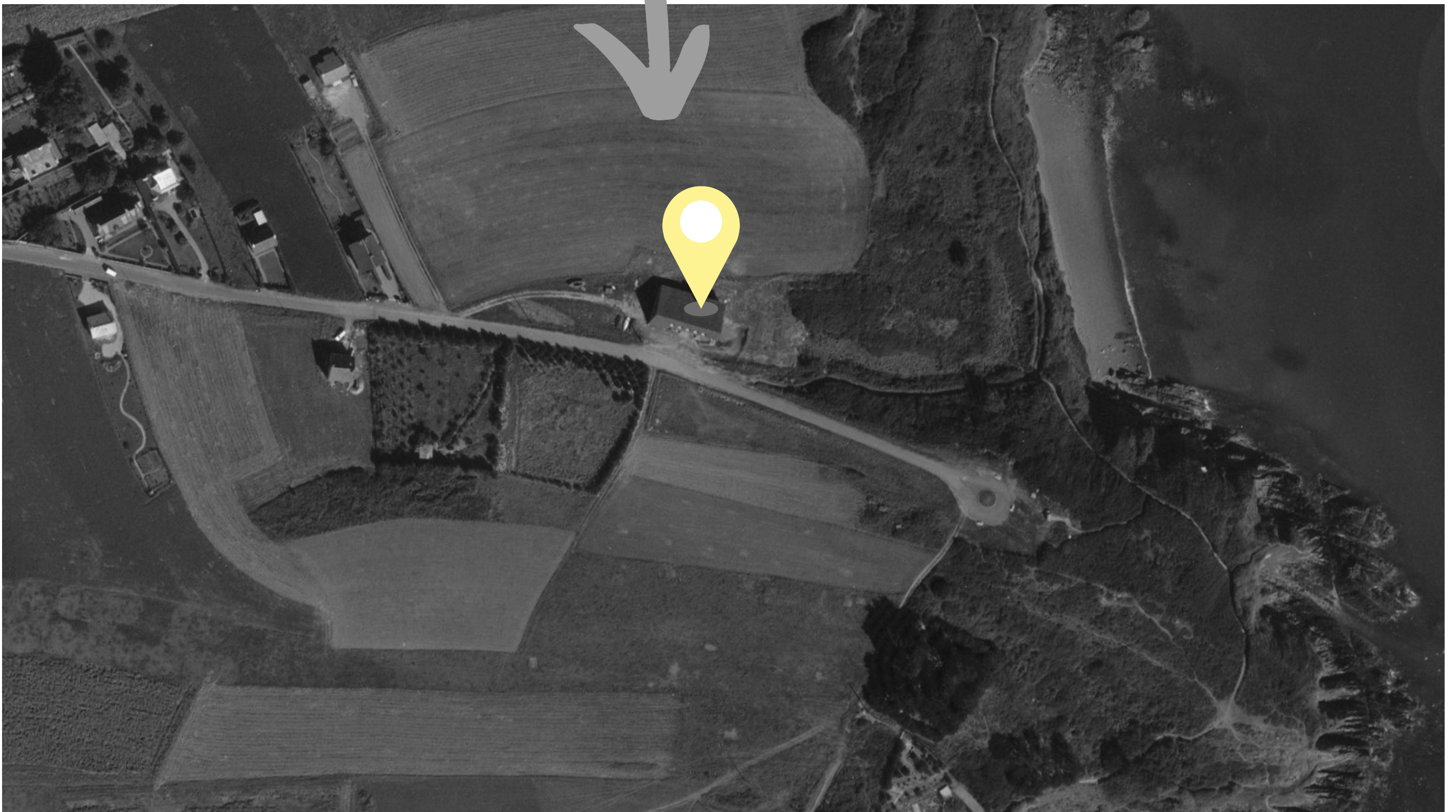


Le Conseil Départemental achète plusieurs parcelles pour un total d'1,5 hectares dans le but d'y implanter un Centre Nautique départemental.

1967 - 1973



Futures parcelles
communales



Construction des bâtiments qui accueilleront le Centre Nautique départemental. La conception du projet est confiée à l'architecte F. Rousseau pour un budget de 250 000 francs dont 50% sera financé par l'État et 50% par le département.

1970 - 2000



Le Centre Nautique départemental occupe les lieux.

Apport d'un visiteur : "avant 2000 destination voile par le comité départemental de voile. Stage pour toutes les écoles de voile du 22. Arrêt dans les années 2000, voile à Binic par le club nautique. 2006 Binic Loisirs nautique - 2011 Pôle nautique Sud Goelo"

DÈS LES ANNÉES 2000



Le Centre Nautique départemental stoppe ses activités. Les bâtiments sont laissés à l'abandon, et servent désormais au stockage de divers matériels et parfois comme supports d'expressions artistiques sauvages. Ponctuellement, les espaces extérieurs accueillent des manifestations culturelles.

2006 - 2008

Publié le 24 janvier 2007 à 00h00



Dominique Battas est prêt à racheter, au conseil général, l'ancienne base départementale de voile. Il veut raser le bâtiment et construire un centre de thalassothérapie, un hôtel trois étoiles et une petite résidence de tourisme. Pour faire fonctionner cet ensemble, il annonce la création de 50 emplois en CDI

Face aux Binicais, c'était hier soir, à la salle de l'Estran, le lancement de l'opération séduction pour Yvon Batard, maire de Binic, et Dominique Battas, investisseur privé, à propos du projet de thalassothérapie à la pointe de la Rognouse.

Face aux Binicais, c'était hier soir, à la salle de l'Estran, le lancement de l'opération séduction pour Yvon Batard, maire de Binic, et Dominique Battas, investisseur privé, à propos du projet de thalassothérapie à la pointe de la Rognouse.

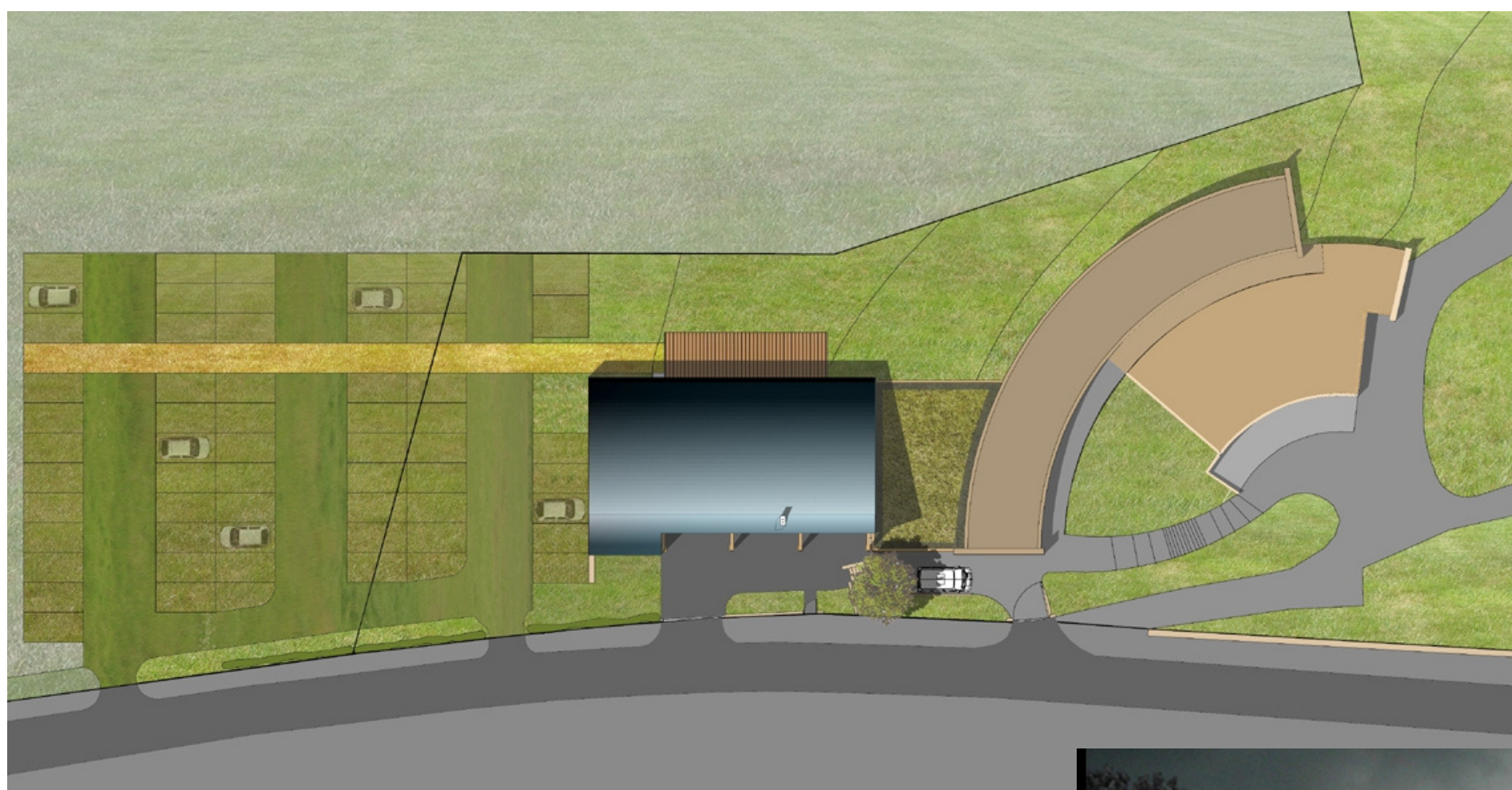
La municipalité en place envisage l'installation d'un institut de Thalassothérapie et d'une résidence hôtelière sur un terrain mitoyen appartenant à la commune. Associations et citoyens se mobilisent contre cette perspective en raison de sa proximité avec le rivage et obtiennent finalement du tribunal administratif l'abandon du projet.

2013



Le Conseil Général met en vente les parcelles ayant autrefois accueilli le Centre Nautique départemental. La municipalité s'en porte acquéreur pour 300 000€.

2017 - 2019



L'équipe municipale en place souhaite désormais pouvoir utiliser les bâtiments pour en faire une salle polyvalente. Des places de parking supplémentaires le long de la rue et dans la raquette de retournement sont prévues. Le permis de construire est délivré début 2020. Mobilisation des associations et citoyens contre le projet et retrait du permis de construire en août 2020.

2022 - ...



BINIC-ÉTABLES
SUR MER

Rechercher

Modératrice Modifier

Commission extra-municipale

Projets municipaux à volet participatif

CONCERTATIONS MISES EN AVANT

Co-construire le futur de La Rognouse

Depuis plusieurs années le devenir du site de La Rognouse fait débat. La municipalité actuelle s'est donc engagée à ouvrir ce dossier à la co-construction des acteurs, notamment élus habitants-techniciens-associations. Plusieurs étapes seront nécessaires depuis l'ouverture du dossier jusqu'à la concrétisation du projet. Le scénario envisagé à l'issue de cette co-construction devra servir l'intérêt général.

Retrouvez les différentes étapes de ce sujet à droite du bandeau supérieur.

[Plus d'informations](#)



2 CONCERTATIONS ACTIVES VOIR À VENIR (1) TOUS (3)

Suivez l'évolution de la démarche sur jeparticipe.besurmer.fr rubrique "Projets à volets participatifs"



- Une démarche de concertation en plusieurs étapes est proposée par la municipalité, pour réfléchir ensemble à un scénario souhaitable pour le site de La Rognouse.
- Un diagnostic sera réalisé pour avoir un compte-rendu complet et actuel des bâtiments : structure, amiante, parasites, électricité, gaz, etc. Durée prévisionnelle de réalisation : de juin à septembre 2022.